

Des femmes s'engagent pour la paix et créent des sources de revenus

Situation

La région du moyen Magdalena, au centre de la Colombie, regorge de richesses naturelles telles que des minerais, l'eau et le charbon. En dépit de ces atouts, 70% de sa population vit dans la pauvreté, et 47% souffre de malnutrition ou de malnutrition. La cause de cette situation alimentaire critique est à rechercher dans l'encouragement de mégaprojets et de monocultures par les pouvoirs publics. De nombreuses familles de petits paysans qui travaillent la terre pour produire leur alimentation de base ont été expulsées pour laisser place à des plantations surdimensionnées : des multinationales y produisent de l'huile de palme destinée à l'exportation et à la production d'agrocarburants.

Un accord de paix a été signé à l'automne 2016 entre les FARC et le gouvernement colombien. Mais un accord ne suffit pas à garantir la stabilité et à assurer une paix durable. Pour cela, il faut surmonter durablement les causes du conflit et obtenir l'application effective de l'accord de paix. Cet objectif requiert la participation de toutes les parties concernées, seul moyen de parvenir à une réconciliation nationale. Pour les victimes du conflit, il est important que les massacres et les expulsions ne se reproduisent pas, que les crimes soient élucidés et que justice soit faite.

Objectifs

- Implication des femmes et des organisations de femmes dans l'application de l'accord de paix.
- Amélioration de la situation alimentaire et des revenus de femmes défavorisées et de leurs familles par des activités de conseil et par la mise en place d'un système de crédit.
- Soutien aux femmes de l'Organización Femenina Popular (OFP) dans leurs efforts pour influencer la politique et dans leurs revendications pour la réparation des préjudices subis.

Bénéficiaires

Soutien de 300 femmes socialement défavorisées et de leurs familles dans les communes de Barrancabermeja, Sabana de Torres, Puerto Wilches et Girón (département de Santander), de Cantagallo et San Pablo (département de Bolívar) et Yondó (département d'Antioquia).

Activités

Renforcement des compétences de conduite : Formations destinées aux organisations régionales de femmes – qui comptent de nombreuses victimes du conflit armé – et soutien dans la revendication de leurs droits dans le cadre de l'accord de paix.

COLOMBIE

Priorité EPER :
Promotion de la paix



48'653'000

Population (2016)

1'141'748

Superficie km²



Participation à la mise en œuvre de l'accord de paix : Un plan d'action doit être élaboré en 2018 afin de décider de quelle manière l'OFPP peut contribuer de manière substantielle à la mise en œuvre de l'accord de paix.

Amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus : Les femmes et leurs familles sont encouragées à développer de petites activités de production à travers la mise en place d'un système de crédit et de prestations de conseil. Cela leur permet d'améliorer leur alimentation, de générer des revenus et de renforcer leur confiance en elles.

Accompagnement des demandes en réparation des préjudices de l'OFPP : En 2012, une loi est entrée en vigueur en Colombie en faveur des victimes et contre l'accaparement de terres (loi 1448). Elle octroie aux victimes du conflit le droit à une réparation collective des préjudices subis. L'EPER aide les femmes de l'OFPP à obtenir l'application de cette loi. Les activités consistent en un soutien juridique, des séances d'information, une préparation en vue des discussions avec le gouvernement et des mesures de protection pour les femmes de l'organisation, fortement exposées par le fait qu'elles revendiquent leurs droits.

Organisation partenaire

L'Organizacion Femenina Popular (OFP) est un groupement de femmes indépendant avec le statut d'ONG. Ses membres sont en grande partie des femmes élevant seules leurs enfants, qui ont subi des violences ou qui ont perdu leur partenaire. L'OFPP est l'une des principales forces sociales dans la région du moyen Magdalena. Elle fournit un important travail en faveur de la paix, tant à l'échelle régionale que nationale.

Avancement du projet

Dans huit communes, 150 familles ont pu développer et consolider une activité génératrice de revenus : élevage de poules, élaboration et vente de nourriture, tenue d'un kiosque ou d'un stand de vente. Des marchés paysans ont été créés ou aménagés et un réseau solidaire de productrices et de consommatrices a été mis en place. Des cours sont organisés sur une base régulière dans les centres d'accueil pour femmes sur les thématiques des droits de l'homme et des droits de la femme. Dans six communes, les femmes de l'OFPP organisent des repas, qu'elles préparent et consomment toutes ensemble. L'OFPP a communiqué les résultats de son monitoring sur la situation alimentaire, qui doit servir de base pour faire valoir le droit à l'alimentation ; en 2017, elle a fait état de treize violations du droit humain à l'alimentation. Quelques femmes de l'organisation ont été formées par une avocate afin d'apprendre à réaliser des dossiers sur les violations des droits humains (violences sexuelles, expulsions, enlèvement ou assassinat d'un membre de la famille).



Pays, région

Colombie, sept communes de la région du moyen Magdalena

Budget 2018

CHF 150 000

Partenaires financiers

Projet PPP 458.9032

N° de projet EPER : 842.378

Chargé du projet

Leo Meyer

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5

**Pays, région**

Colombie, sept communes de la région de Magdalena Medio

Budget 2018

CHF 150 000

Partenaires financiers

Projet PPP 458.9032

N° de projet EPER : 842.378

Chargé du projet

Leo Meyer

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5